

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2022

Par convocation en date du 25 juin 2022, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le 1^{er} juillet 2022 à 19H30.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil à l'exception de A. Coupet pouvoir à M. Grillet, C. Jolly pouvoir à P. Bourrassaut. Arrivée de Charlotte Duperray à 20H30.

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 mai 2022 ;
- ✓ Par éolien du Beaujolais vert : comité de suivi, inauguration... ;
- ✓ Etat d'avancement aménagement de l'aire de loisirs ;
- ✓ Subvention à l'association Val de Reins Cyclisme section BMX ;
- ✓ Subvention CATM du Val Soanan pour la création d'un drapeau ;
- ✓ Modification du tableau des effectifs ;
- ✓ Augmentation du tarif de la restauration scolaire ;
- ✓ Retour sur le travail des commissions ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 mai 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

Une précision est apportée sur le Compte rendu du conseil du 13 mai, ce n'est pas Marie Françoise Ducert mais Mireille Grillet qui a évoqué le sujet des déjections canines.

3. Par éolien du Beaujolais vert : comité de suivi, inauguration...

Monsieur le Maire indique qu'un comité de suivi a eu lieu le 15 juin 2022.

A ce comité étaient présents : 3 habitants de Valsonne, 2 de Ronno et 1 des Sauvages. Etaient également présents, 2 adjoints des Sauvages, le Maire de Ronno, Michèle Collin et Patrick Bourrassaut.

EDF Energies Nouvelles a présenté les éléments de l'étude acoustique menée. Aucun dépassement des seuils de bruits car très en dessous de ces derniers. Toutefois, EDF Energies Nouvelles propose de brider les éoliennes le dimanche à partir de 11H.

A noter que le parc éolien produit 35% de l'électricité de la population de la COR.

Par ailleurs, le comité est revenu sur la Rave Partie qui s'est tenue la nuit de la fête des classes à Valsonne.

Les riverains ont indiqué que la barrière était ouverte et que l'accès était ainsi facilité.

Depuis, la barrière est de nouveau fermée.

Enfin, l'inauguration est prévue le 29 septembre 2022 à 11H.

4. Etat d'avancement aménagement de l'aire de loisirs

Monsieur le Maire indique que l'Agence Nationale du sport a attribué une subvention pour le Pump track de 22 295 €. Subvention venant s'ajouter à la subvention de 72 000 € de l'Etat et à celle de 45 000 € d'EDF Energies Nouvelles.

Reste à obtenir éventuellement des subventions du département et/ou de la région.

Jean-Yves Rosset présente l'état d'avancement. Tout se passe bien, l'essentiel sera terminé fin juillet. Les derniers travaux seront faits en septembre notamment de végétalisation.

Cécile Dutraive indique qu'il y a des flaques sur le tracé lorsqu'il pleut et qu'il conviendrait de faire des réserves. Jean-Yves indique qu'il est très difficile qu'il n'y en ait pas. Le tracé a été vu avec Eiffage et un responsable de la ligue BMX.

5. Subvention à l'association Val de Reins Cyclisme section BMX

Monsieur le Maire indique que l'association a permis à la commune d'être éligible à la subvention de l'Agence Nationale du sport et propose d'attribuer une subvention de 150 €.

Le conseil à l'unanimité des présents ou représentés approuve cette subvention.

6. Subvention CATM du Val Soanan pour la création d'un drapeau

Monsieur le Maire indique que l'association souhaite faire fabriquer un drapeau commémoratif de tous les conflits du 20ème siècle. Le prix de ce drapeau est estimé à 1 600 – 1 800 €.

L'association financerait 400 €. Il resterait 1 200 € qui pourrait se répartir ainsi : 400 € pour les communes de Saint-Clément et Valsonne et 200 € pour les communes de Saint Appolinaire et Dième.

Le conseil à l'unanimité des présents ou représentés approuve cette subvention de 400 €.

7. Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire indique que Christelle Meret a fait part de sa volonté de prendre une disponibilité.

Actuellement elle a un emploi de 15H par semaine scolaire, soit annualisé un emploi de 11H30.

Un appel à candidature a été lancé : 1 réponse pour l'instant obtenue.

Par ailleurs, Nadège Vasa ATSEM a réussi le concours de professeur des écoles et figure sur la liste complémentaire. De ce fait à tout moment, elle pourra être appelée pour des remplacements. Aussi, elle souhaite être en disponibilité pendant 1 an.

Aujourd'hui elle a un emploi de 36H par semaine scolaire, soit annualisé un emploi de 28H.

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs de façon à être en capacité de recruter leur remplaçante pendant le temps de leur mise en disponibilité.

Le conseil à l'unanimité des présents ou représentés approuve cette modification du tableau des effectifs.

8. Augmentation du tarif de la restauration scolaire

Monsieur le Maire indique que le fournisseur des repas va augmenter le prix de ses repas à la rentrée. Ils passeront de 3,80 € à 4,10 €.

Monsieur le Maire propose de répercuter partiellement cette hausse et de n'augmenter les repas vendus que de 20 centimes, afin de les faire passer de 4 € à 4,2 €.

L'impact pour la commune sera environ 1 000 € par an.

Le conseil à l'unanimité des présents ou représentés approuve cette augmentation.

9. Retour sur le travail des commissions

Commission école : Michèle Collin fait le point.

La commission travaille sur la dématérialisation des tickets de cantine. Plusieurs logiciels possibles.

Le logiciel pressenti aurait un coût de 500 € à l'installation, 280 € de frais de formation et 900 € de coût de maintenance chaque année.

Les inscriptions seraient faites par les parents.

Le conseil indique qu'il est essentiel que ce logiciel impose le paiement à la commande/inscription.

Michèle Collin indique qu'il reste des points à voir. Le projet abouti sera présenté lors d'un prochain conseil.

Commission travaux : Jean-Yves Rosset fait le point :

- ✓ L'aménagement de l'entrée de Valsonne venant de St Clément (végétalisation) est faite
- ✓ Parking ex Gouttenoire : De nouveaux devis doivent être faits car le maçon pressenti a décliné son assurance ne le couvrant pas compte tenu de l'ampleur du chantier
- ✓ Cimetière : Main courante. Un premier devis de 8 300 € a été obtenu. Un second sera demandé. Il y a 23 m de linéaire
- ✓ Bibliothèque : en attente des devis
- ✓ Achat d'un réfrigérateur pour remplacer celui de la salle des fêtes : estimation 2 645 € HT

Emplois saisonniers : Jean-Yves Rosset indique qu'il y a eu très peu de demandes. Seulement un emploi de 3 semaines et un de 1 semaine sur juillet auront lieu.

Commission cadre de vie : Marie Françoise Ducert fait le point. Un recensement des bancs et poubelles qui pourraient être installés ou remplacés a été fait.

10. Décisions prises par le Maire ou le 1^{er} adjoint dans le cadre de ses délégations

Autorisations d'urbanisme :

- **PC :**
 - DJERIOU Karim, La Raye, construction d'une maison individuelle (accord le 30/05/2022)
- **DP :**
 - COMBY Florent, 521 chemin du Berthier, construction d'une piscine et d'une terrasse (rejet tacite)
 - ENEOPRO, 6 place du Marché, installation de panneaux photovoltaïques (refus le 17/05/2022)
 - SCI CLST, 260 chemin de Combe Thiolon, modification de l'aspect extérieur (accord le 10/05/2022)
 - VILLARD Sébastien, 95 impasse de Langenève, modification de l'aspect extérieur (accord le 24/05/2022)
 - MACALUSO Aurélie, 677 route de Lyon, changement d'huisseries (accord le 09/06/2022)
 - GAUDEMARD Olivier, 265 chemin de la Raye, construction d'une piscine (accord le 27/06/2022)

Renonciation droit de préemption :

- Maison Tamain dans le Rollin ;
- Batiment VALTEX, ZA Chaboud.

11. Questions et informations diverses

Monsieur le Maire indique que le 7 juillet il y a de 19H à 20H une réunion du Conseil municipal à huis clos d'information sur le projet de carrière à Joux avec le porteur de projet puis les associations de défense.

Par ailleurs, Claude Arricot via l'association du patrimoine se propose de remplacer à l'identique la porte sous l'église.
Le conseil l'en remercie vivement.

Avant de clore la séance, la prochaine réunion du conseil est fixée au 23 septembre 2022 à 20H30.

La séance est close à 21H10.

Fait à Valsonne, le 8 juillet 2022

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut